

Résumé des garanties accordées aux licenciés de la Fédération Française de Handball

Control MMA: N° 114 246 500





A ausi sent le contrat ? Il s'agit d'une assurance multirisque qui couvre :

les accidents corporels (individuelle accident) et l'assistance

* les dommages aux véhicules des transporteurs bénévoles (licenciés ou non) et dirigeants, sous certaines · la responsabilité Civile des assurés · la responsabilité Civile personnelle des dirigeants et la défense pènale du dirigeant,

Où ? Ce contrat produit ses effets dans le monde entier.

conditions.







assemblées, les manifestations culturelles, récréatives, l'administration des structures, etc., ainsi que les déplacements refatifs à ces activités.

Pour qui ? Les associations sportives affilièes et sociétés sportives, comités, ligues et fédération et tous les licenciés de la FFHB (sous réserve des garanties spécifiques à chaque catégorie).

MONTANT DES GARANTIES

2.2/ ACCIDENTS CORPORELS

Franchises

Montants

Tous dommages carparels, matériels et

1/ RESPONSABILITE CIVILE (obligatoire)

immatériels consécutifs ou non

par sinistre

par sinistre 1 500 €

par an d'assurance

non consécutifs

2000 000 €

dont dommages immatériels

Néant

dont dommages matériels et

immatériels consécutifs

par sinistre

750 €

par sinistre et par an

dont atteintes à l'environnement

Néant

30 500 €

Protection juridique (recours et défense)

0,05 € TTC: licence - 9 ans, licence évènementielle (prise en charge FFHB)

0,30 € TTC: licence 9 à 15 ans, licence dirigeant, licence avenir

0,80 € TTC: licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans

Tarifs Assurance Responsabilité Civile

2.1/ assistance voyage en cas d'accident ou maladie (franchise 50km, durée maxi : 1 mois)

2/ AUTRES GARANTIES (facultatives)

3) Rapatriement ou transport sanitaire : Frais réels

2) Soins médicaux à l'étranger : 10 000 🤅

1) Frais de transport : Frais réels

5) Transport et rapatriement du corps : Frais réels

4) Retour prématuré : Frais réels

6) Retour des autres personnes : Frais réels

8) Caution pénale : 7 490 🤅

	Garanties de base	Option 7	Option 2	Franchises
Décès	< 16 ans ; 7 500 € ≥ 16 ans : 15 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 30 000 €	< 16 ans;7500€ ≥ 16 ans:45 000€	Néant
Invalidité permanente (IPP selon %)	60 000 €	120 000 €	180 000 €	IPP ≥ 5%
Frais de traitement/ pharmaceutiques/ chirurgicaux/médicaux	200% du tarif conventionnel de lo sécurité sociale sous déduction des prestotions éventuelles d'un régime de prévoyance	200% du torif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance de prévoyance	300% du tarit conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévayance	Néani
Hospitalisation	ď	Prise en charge intégrale du forfait haspitalier	oidlier	Néan
Chambre particulière	30 €/ jour, maxi 30 jours			
Frais non remboursable prescrit médicalement	200 €			**************************************
Soins dentaires et prothèses	300 € par dent * maxi 5 dents	300 € par dent * maxi 5 dents	450 € par dent * maxi 5 dents	Néant
Bris de lunettes Prothèse auditive	250€· 500€·	400 € ° 1 000 € °	600€° 1500€°	Néant
Frais de rattrapage scolaire	30 € par	30 € par licencié et par jour avec un maximum de 365 jours	de 365 jours	5 jours
Frais de redoublement / reconversion		3 000 €		Néant
Indemnitės journalières	NEANT	30 € por jour avec un moximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	60 € par jour ovec un maximum de 365 jours {perte de salaire justifiée}	Néant
TARIFS dv 01/07/14 av 30/06/15	voir ci-contre	40 €/TTC/An	80 €/TTC/An	

après intervention sécurité sociale et mutuelles ** après application du chapitre 12 de la CCNS.

MMA COSNE COURS SUR LOIRE

Renseignements :

"La non souscription par un licencié au contrat d'assurance collectif souscrit par la FFHB en faveur de ses adhérents doit intervenir lors de l'établissement de la licence dans les conditions prévues par l'article 30.3 des Règlements Généraux."

Déclarations de sinistre, compléments d'informations : consulter www.ff-handball.org ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS; AUTOMISSION: CONSULTER MMA

7) Transport d'un membre de la famille : Frais réels-frais d'hôtel 31 €/jour(maxi 10 jours)

TARIFS ASSURANCE - Garanties de base du 01/07/14 au 30/06/15 (Assistance incluse)

0,15 € TTC : Assurance licence - 9 ans, licence événementielle(prise en charge FFHB).

1,15 € TTC : Assurance licence 9 à 16 ans, licences dirigeant , licence avenir. 3,05 € TTC : Assurance licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir.

19, Square Gambon

58200 COSNE COURS SUR LOIRE

ASSISTANCE:

Document non contractuel qui ne peut en aucun cas engager la responsabilité de la FFHB et de MMA